

## II

*Le Chargé d'Affaires par intérim des États-Unis d'Amérique au  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada  
(Traduction)*

Ottawa, le 19 août 1981

N° 227

Monsieur, le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note n° FLE-1089 du 14 août 1981, relative à la prorogation de l'Accord concernant une participation commune au projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire, lequel a été rendu officiel par un Échange de Notes entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada à Ottawa, le 19 octobre et le 10 novembre 1970, et prorogé par des Échanges de Notes effectués à Ottawa le 5 décembre 1974 et le 24 mars 1975 ainsi que le 31 mai et le 18 juillet 1977.

J'ai l'honneur de confirmer le désir de mon gouvernement de modifier cet Accord conformément à votre Note de 14 août 1981, et de le proroger pour une période supplémentaire de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1985. En conséquence, j'ai en outre l'honneur de confirmer que votre Note du 14 août 1981 et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord à cette fin qui entrera en vigueur à la date de la présente Note, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1981.

Le chargé d'Affaires par intérim,  
PETER W. LANDE

L'honorable Mark MacGuigan, Député, C.P.,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa.